



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 30 janvier 2025

Labo PO : un nouvel arsenal offensif pour adapter les Pyrénées-Orientales aux défis du changement climatique !

Session plénière du 30 janvier 2025

Jeudi 30 janvier, les élu-e-s de l'Assemblée départementale se sont réunis, en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE. 14 dossiers à l'ordre du jour parmi lesquels la démarche Labo PO, le laboratoire de solutions climatiques, le rapport 2024 sur la situation en matière de développement durable du Département, le débat d'orientation budgétaire préalable à l'adoption du budget ou encore le vote de 20 000 € pour aider à la reconstruction de Mayotte.

Hermeline Malherbe a rappelé en introduction : « *Changement climatique : il faut être combatif, il faut transformer des contraintes en atouts, il faut saisir l'opportunité de se doter de moyens pour lutter et s'adapter. Notre territoire, à travers son économie et en premier lieu son agriculture et son tourisme, ne sera pas la victime mais la vitrine des solutions. Nous n'avons pas attendu cette crise environnementale pour agir ! Nous portons depuis plusieurs années une vision départementale offensive pour préserver l'environnement, faciliter les économies d'énergies et développer les énergies renouvelables et promouvoir une gestion de l'eau collective et solidaire. C'est la démarche Labo PO initiée en 2024 et que nous poursuivons en 2025 en construisant avec l'ensemble des acteurs et des citoyens les meilleures solutions d'adaptation.* »

Avec Labo PO, accélérer la recherche et la mise en œuvre de solutions adaptées au changement climatique

Parce qu'à l'échelle nationale, les Pyrénées-Orientales sont en première ligne face aux effets du changement climatique, le Département qui agit depuis longtemps pour prévenir les risques climatiques et gérer durablement les ressources naturelles, a lancé en 2024 la démarche Labo PO pour faire du territoire un laboratoire de solutions climatiques. Elus, acteurs de terrain, experts locaux et scientifiques de renommée ont échangé lors de journées Labo PO à propos des 4 principaux risques naturels (incendies, sécheresses, inondations, submersion marine / érosion du trait de côte) qui impactent les Pyrénées-Orientales. Objectif principal : partager un diagnostic et recenser les solutions envisageables.

Les élus ont voté la poursuite de cette démarche autour de quatre axes principaux : sensibiliser et impliquer les citoyens en valorisant Labo P-O avec les outils d'éducation à l'environnement déjà développés par le Département, approfondir la réflexion avec les acteurs des secteurs économiques stratégiques (tourisme, agriculture et agroalimentaire), renforcer les partenariats institutionnels, et assurer la cohérence des politiques publiques avec les enjeux climatiques. Cette approche vise à fédérer tous les acteurs du territoire pour une adaptation durable, sur plusieurs années. L'objectif est de garantir la cohérence et l'efficacité des initiatives prises sur le territoire.

Contact Presse : Eva ENGZELL /// 06 09 86 25 17 /// eva.engzell@cd66.fr



Débat d'orientation budgétaire : tracer les grandes lignes du futur budget dans un contexte très incertain

Étape nécessaire préalable à l'examen du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire permet d'élaborer les propositions qui figureront dans le budget primitif 2025.

Bâtir un budget départemental relève déjà d'une gageure en temps normal, et aujourd'hui la Majorité départementale doit faire face à beaucoup d'incertitudes. Les recettes diminuent à cause notamment de l'effondrement du marché immobilier et les dépenses augmentent avec la hausse des besoins sociaux et environnementaux liés au changement climatique.

Le Département entend poursuivre son rôle de chef de file des solidarités, en mobilisant les moyens d'intervention à destination des personnes les plus vulnérables.

Dans ce climat d'instabilité, le Département a décidé de s'appuyer sur les dispositions du texte telles qu'elles préexistaient au moment de la discussion devant le Sénat.

Il s'agit de dégager des marges de manœuvre sur le périmètre des dépenses en innovant (telle que l'expérimentation de la recentralisation du RSA). La gestion de la dette a aussi permis d'optimiser les charges financières en les contenant malgré la hausse des taux d'intérêt et de l'encours de dette.

Ces orientations se traduiront dans le budget primitif 2025 en privilégiant une politique d'investissement ambitieuse : ce seront 732 millions d'euros d'investissement jusqu'en 2028 et 1,2 milliard d'euros au total sur le mandat (hors très haut débit). C'est 280 euros d'investissement par habitant quand la moyenne nationale est de 200 euros/habitant.

Les autres priorités :

- hausse de la contribution au Service départemental d'incendie et de secours (+4M€)
- hausse des investissements sociaux liées à la protection de l'enfance (+6,3M€), à la prestation de compensation du handicap (+3,4M€) à l'hébergement des personnes âgées en établissement (+3%)
- augmentation des traitements et salaires (+2,4M€) et des créations de postes (+1,2M€).

La présentation du **rapport développement durable du Département 2024** a mis en exergue les actions menées par le Département depuis plusieurs années en particulier pour réduire son empreinte carbone : mobilités, aménagement du territoire, accompagnement des collectivités ... Le Département intègre au cœur de ses politiques publiques, le développement durable de façon transversale, dans l'ensemble des projets menés et différentes actions de la collectivité.

Le Département met l'humain au centre de ses actions avec des solutions concrètes et simples pour que l'écologie rime avec hausse du pouvoir d'achat et allègement des charges du quotidien des habitants. Ce sont par exemple les diagnostics énergétiques réalisés sur les bâtiments soumis au dispositif éco-énergie tertiaire. Avec une baisse de 25 % de ses émissions, un plan de transition bas carbone voté en novembre 2024, le Département est en bonne voie pour atteindre son objectif de réduction de 40 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.



Enfin, les élus ont voté une **aide exceptionnelle de 20 000 € en soutien à la population de Mayotte** suite au passage du cyclone Chido, qui a dévasté l'île, le 14 décembre dernier. Cette aide est versée au bénéfice de « Solidarité Mayotte » créé par l'Association des Départements de France.